

Filières agroalimentaires et changement climatique

Un guide pour s'adapter

L'agriculture est l'un des secteurs les plus directement impactés par le changement climatique. Avancée des semis, choix de variétés précoces, changement de cultures... pour assurer leur viabilité, les filières doivent repenser leurs pratiques et modèles actuels. A l'occasion des Tables de Nantes, festival autour du « manger mieux », l'ADEME publie un guide à destination des acteurs de l'agroalimentaire. Identifier les impacts actuels et futurs du changement climatique, planifier et mettre en œuvre des actions d'adaptation, assurer la pérennité de leurs systèmes et garantir la satisfaction des besoins alimentaires... la méthode a été expérimentée sur 3 filières et a porté ses fruits.

La hausse des températures, l'augmentation de la concentration en CO₂ dans l'atmosphère, la variabilité des précipitations, l'augmentation d'évènements extrêmes... ont des impacts sur la quantité, la qualité et la variabilité des productions. **Par exemple, le rendement du blé tendre en France stagne depuis 1996 après plusieurs décennies de hausse et le changement climatique expliquerait une bonne partie de cette stagnation**¹.

Au-delà des impacts sur la production, ce sont les filières agroalimentaires dans leur ensemble qui sont concernées, du fait des interactions et synergies entre les différents maillons de la chaîne, des exploitations agricoles aux consommateurs, en passant par les coopératives, les transformateurs ainsi que la distribution.

+ 0,4 °C par décennie : augmentation moyenne des températures en France depuis 1980

+ 25 jours : avancée de la date des vendanges en Nouvelle-Aquitaine sur les 38 dernières années

+ 2 ° : augmentation du titre alcoométrique des vins français en 30 ans

Une méthode pour faire face à court et à long termes

Le guide « *Comment développer sa stratégie d'adaptation au changement climatique à l'échelle d'une filière agroalimentaire ?* » est issu d'une étude et d'une expérimentation dans 3 filières (pommes en Pays de la Loire, bovin-viande en Bourgogne, maïs en Occitanie) qui a permis de conforter la méthode. Elle repose sur l'analyse des impacts du changement climatique, l'identification des menaces et des opportunités afin de construire des stratégies d'adaptation des filières.

Elle est construite en 5 étapes :

- Préparer **la démarche et la réflexion** afin notamment de préciser les attentes, les besoins, l'organisation ainsi que les acteurs à mobiliser ;
- Poser **un cadre de travail**, par une définition du périmètre de la filière concernée, et de l'ensemble des acteurs la constituant ;

¹ [Etude Brisson et al 2010](#)

- Identifier **les impacts** du changement climatique ;
- Élaborer **la stratégie** d'adaptation avec plusieurs façons de la mettre en œuvre dans le temps et d'atteindre des objectifs à long terme ;
- Faciliter le « **passage à l'action** » pour concrétiser et établir un plan permettant l'intégration dans la trajectoire opérationnelle de la filière.

Pour la filière Pomme par exemple, plusieurs types d'impacts liés au changement climatique ont été identifiés : sur la production (manque de coloration, augmentation des dégâts par les ravageurs...), la récolte (décalage dans le temps...) le stockage (besoin de davantage d'énergie pour refroidir les fruits en raison des températures plus hautes lors de la récolte), et la concurrence possible d'autres productions. Les solutions peuvent relever du choix de variétés plus adaptées aux nouvelles conditions ou, à plus long terme, de la création de nouvelles variétés. Au niveau de la distribution, le développement de nouveaux modes de consommation peut contribuer aux solutions comme la « fraîche découpe » par exemple qui peut permettre de valoriser les fruits moins jolis déjà coupés et épluchés.

Au-delà d'ajustements des pratiques actuelles, le changement climatique pose la question d'imaginer des évolutions plus profondes des systèmes. **Aller vers de nouveaux systèmes de production, telle que l'agroforesterie, ou de nouvelles cultures et en abandonner d'autres permettront aux filières de muter vers des modes de production davantage pérennes et viables.** Face à des choix déterminants, les acteurs doivent se préparer dès aujourd'hui pour pouvoir s'adapter demain.

En savoir plus :

Guide et synthèse de l'étude « Comment développer sa stratégie d'adaptation au changement climatique à l'échelle d'une filière agroalimentaire ? » : <https://www.ademe.fr/comment-developper-strategie-dadaptation-changement-climatique-a-lechelle-dune-filiere-agroalimentaire>

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : ademepresse@havas.com



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr  [@ademe](https://twitter.com/ademe)